

# Extrait de délibération

## Bureau syndical 13 mars 2023 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt-trois le lundi treize mars à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, Président.

Date de la convocation : 7 mars 2023  
Nombre de délégués en exercice : 11  
Présents : 7  
Pouvoirs : 0  
Absents, excusés : 4  
Votants : 7

	Présents	Absents / Excusés
Président :	GAILLARD Didier	
Vice- Présidents :	BIRONNEAU Pascal,	BRESCIA Nathalie, RIMBEAU Jean-Pierre
Membres :	BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, SAUZE Magalie, AYRAULT Bérengère, NOLOT Monique	BACLE Jérôme, BOUCHER Hervé-Loïc

## Renouvellement de la convention de partenariat entre Radio Gâtine et le Pays de Gâtine pour l'année 2023

Radio Gâtine est la radio associative du territoire du Pays de Gâtine. Elle a pour objectif : **l'information du territoire et le relais des initiatives locales.**

Le Pays de Gâtine est reconnu comme accompagnateur des initiatives de développement en matière d'environnement, d'économie, de lien social / culturel et de patrimoine. Il représente un moteur de dynamisme sur les communes composant le territoire.

Radio Gâtine est sensible aux actions développées par le Pays de Gâtine. Elle propose d'être le **porte-parole de cette dynamique** par la réalisation de formats **mettant en avant** les différents **acteurs du territoire.**

Les chroniques « Balade en Gâtine » mettront en valeur la richesse de la Gâtine par **l'intervention d'acteurs locaux** (élus, représentants des associations, entrepreneurs ou simple citoyen).

Dans le cadre de ce partenariat il est convenu ce qui suit

### Pour Radio Gâtine

- **Radio Gâtine**, poursuit la découverte du territoire de Gâtine avec « Balade en Gâtine » sur différentes les thématiques.
- **Diffusion des chroniques :**  
Le mardi : balade « économie » à 8h45 et 18h20  
Le jeudi : balade : « vie associative » à 8h45 et 1 8h20
- **Réalisation des chroniques** de 15 minutes de « Balade en Gâtine » sur **différentes communes du territoire**, par un journaliste salarié de Radio Gâtine, dans différents secteurs d'activités : économie, agriculture, commerce, social, culture, patrimoine, sport.
- **Promotion** du programme sur le site internet radiogatine.fr et les réseaux sociaux.

### Pour le Pays de Gâtine :

**Mention du partenariat** sur les supports de communication.

**Les membres du Bureau Syndical autorisent le Président à signer la convention de partenariat avec Radio Gâtine pour la période de 2023.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme

Le Président  
Didier GAILLARD

Accusé de réception en préfecture  
079-200072189-20230313-2023-03-01-DE  
Date de réception préfecture : 14/03/2023